

Département de Seine-et-Marne  
Arrondissement de Meaux  
Canton de Mitry-Mory  
Commune d'Othis

DECISION DU MAIRE

N° 2024/06/06D

**OBJET : M.2024.015C – Contrat périodique de vérification des harnais avec la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION – Approbation.**

Le Maire de la Commune,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la commande publique et notamment son article R.2122-3,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 10 janvier 2024 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire,

VU la proposition de contrat n°Q-1710948-0797365 de la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION, sis 6 boulevard Archimède – Champs-Sur-Marne (77420), pour la vérification périodique des harnais.

Vu le budget communal,

### DECIDE

**Article 1er.** – Un contrat annuel est signé entre la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION et la Commune d'Othis pour la vérification des harnais. Ce contrat est conclu pour une durée ferme de 1 an et sera renouvelé par tacite reconduction.

**Article 2.-** Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la ville.

**Article 3.-** Il sera rendu compte de la signature de ces actes lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 4.-** Ampliation de la présente décision est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Seine-et-Marne, Madame la Comptable des Finances publiques assignataire de Meaux et notifiée au représentant de la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION.

Fait à Othis, le 17 juin 2024

Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Viviane Didier over a circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNE D'OTHIS' at the top and '77.S.et.M.' at the bottom, with a central emblem.

**Viviane DIDIER**